

DÉLIBÉRATION N°2019-20_100
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du jeudi 9 juillet 2020

7. Validation des points de la CFVU du 6 juillet 2020

7.3 Expérimentation concernant les métiers de la rééducation / licence santé : dépôt d'un dossier

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 35 Quorum : 18 Membres présents : 16 Membres représentés : 7 Total : 23	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent à l'unanimité le dossier d'expérimentation concernant les métiers de la rééducation / licence santé.

Besançon, le 13 juillet 2020

Pour le président et par délégation
La directrice générale des services



Rabia DEGACHI

Annexe n° 11 – Dossier d'expérimentation concernant les métiers de la rééducation / licence santé

Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté

Expérimentation Professions de Rééducation – UFR Sciences de la Santé Besançon, Juin 2020

Projet d'Expérimentation 2020 - 2026

Université de Franche-Comté

Département des Sciences de la Rééducation

UFR Sciences de la Santé

Université de Franche-Comté

Décret n.2020-553 du 11 mai 2020 relatif à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche

NOR : ESRS2001962D

INTRODUCTION

Le projet présenté s'inscrit dans une dynamique progressiste liée au décret du 11 mai 2020 relatif à l'aménagement d'échanges entre les formations en santé par la voie d'Expérimentations locales.

Ce projet est porté par l'UFR Santé de l'Université de Franche-Comté en lien avec deux établissements hospitaliers : le Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) de Besançon et l'Hôpital Nord Franche-Comté (HNFC) de Belfort-Montbéliard.

Depuis 1955 les études d'orthophonie sont validées par un diplôme universitaire correspondant au niveau master. L'UFR Santé héberge depuis 1971 une filière Orthophonie. Depuis 2013, les études en vue du certificat de capacité d'orthophoniste comportent dix semestres de formation et se composent de deux cycles (BO n° 32 du 5 septembre 2013). Depuis 2020, l'admission des candidats est précédée de la procédure de préinscription prévue aux articles L612-3 et L612-3-2 du code de l'éducation et organisée selon les dispositions du chapitre II du titre Ier du livre VI du code de l'éducation (Parcoursup), pour un total de 30 étudiants par année.

Le CHRU héberge depuis 1974, et au sein de l'Institut de Formation des Professions de Santé (IFPS) depuis 2011, une formation en Masso-Kinésithérapie (Unité de Formation en Masso-Kinésithérapie). Chaque promotion comptabilise 50 étudiants.

L'HNFC héberge depuis 2016, au sein de l'Institut de Formation des Métiers de la Santé (IFMS), une formation en Masso-Kinésithérapie (Filière Kinésithérapie – Physiothérapie). Chaque promotion comptabilise 30 étudiants.

La formation en Masso-Kinésithérapie est construite sur 2 cycles de formations pour une durée de quatre ans, après une première année de sélection, soit une durée totale de cinq années de formation. L'admission s'est faite jusqu'en 2020 par la Première Année Commune aux Etudes de Santé de l'UFR Santé de Besançon, et par une Licence 1 STAPS spécifiquement aménagée. La réforme de PACES permettra dès 2020 un recrutement via PASS (50%) et LAS (50%).

Les deux filières de formation en Masso-Kinésithérapie coopèrent régulièrement de par la proximité pédagogique de leur approche (programme commun, nombreuses ressources partagées). Les formations d'orthophonie et de kinésithérapie ont déjà l'opportunité de croiser leurs expériences pour 2 UE ("Séminaire interprofessionnel" et "Enseignement inter-parcours relatif aux questions éthiques en fin de vie"). C'est avec l'envie de mieux se connaître, de partager des expertises, de mutualiser des approches et des moyens que ce projet a vu le jour. L'objectif est de croiser davantage ces formations, de mêler les enseignants et les étudiants, en vue de favoriser la mise en place précoce de dynamiques interprofessionnelles essentielles dans la réduction et l'efficacité des parcours diagnostiques et de soin.

Ce document précise les évolutions souhaitées pour répondre à cet objectif, en termes de référentiel, de programme et de complément aux diplômes ainsi que les modalités de la gouvernance.

1- Porteur de l'expérimentation :

L'université de Franche-Comté avec son UFR des Sciences de la Santé est le porteur de l'expérimentation et en association avec CHU Besançon et HNFC.

2- Date de mise en œuvre :

Il est envisagé de démarrer dès septembre 2020

3- Présentation du projet d'expérimentation :

A- EVOLUTION DU REFERENTIEL DE FORMATION

Les formations de kinésithérapie et d'orthophonie reposent à la fois sur un socle théorique solide et sur l'alternance régulière entre des périodes d'enseignement théoriques et pratiques hors terrain clinique et des stages de professionnalisation sur le terrain clinique (Hôpitaux, Centres de rééducation, Cabinets libéraux).

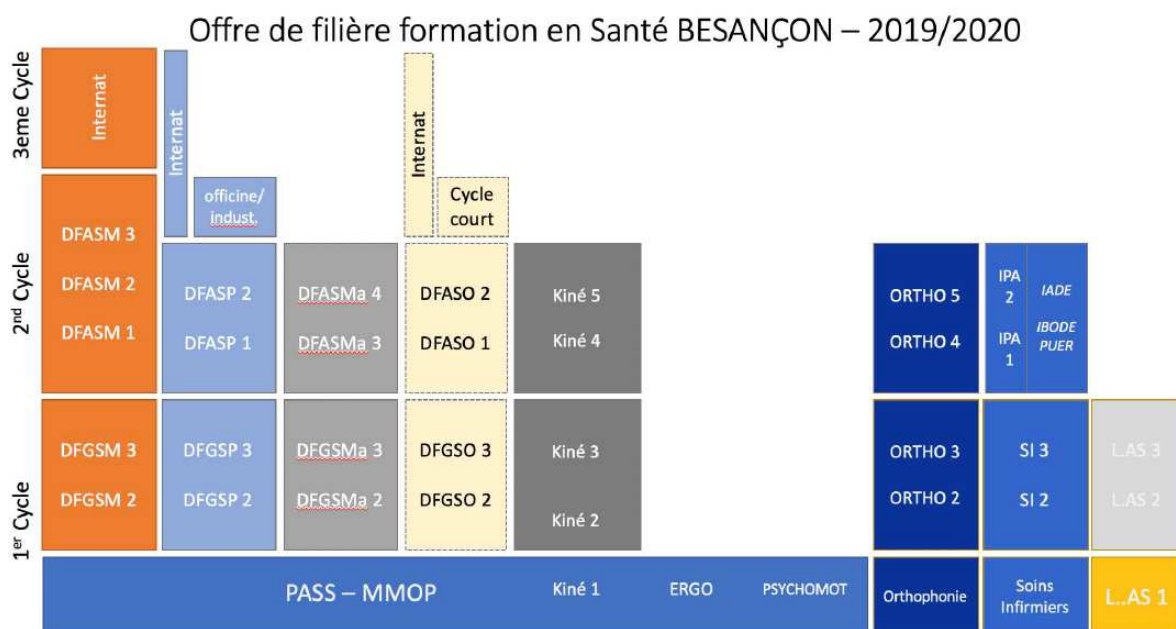


Figure 1 : Etat des lieux de l'offre de formation en 2019-2020

Il semble utile de pouvoir moduler les périodes de stages cliniques des différentes formations en vue de faciliter la mise en place des mutualisations pendant les périodes de cours. Les stages resteront

spécifiques pour chaque filière de formation. On s'assurera au cours du temps de proposer au sein des stages des temps de formation et d'interaction pluri-professionnelle.

B- EVOLUTION DU PROGRAMME DE FORMATION

La plupart des enseignements peuvent être mutualisés entre les formations en Orthophonie et en Masso-Kinésithérapie. L'objectif premier étant de croiser les expertises et de s'enrichir mutuellement, il est important que cette démarche soit initiée par les enseignants en charge des différentes matières « partagées » dans les deux cursus de formation. Les principes de mutualisation ont cherché à respecter les contenus pédagogiques, la chronologie des apprentissages pour chaque filières, les cycles de formation (1 ou 2) et l'appariement par semestre (pair/impair) quelle que soit l'année de formation.

Les tableaux 1 et 2 synthétisent le projet de mutualisation des cycles 1 et 2. Nous avons sélectionné plusieurs matières enseignées au sein des deux filières ou dont les contenus pouvaient être intéressants pour les deux formations. Pour chaque matière identifiée, les unités d'enseignement en lien dans chaque filière ont été référencées, ainsi que le semestre pendant lequel cette matière est enseignée et le nombre d'heure de cours prévu. Les enseignants en charge de ces matières ont été sollicités pour échanger sur leur pratique et mettre en œuvre les moyens de cette mutualisation. Ainsi les formules varient en fonction des matières : des supports de cours peuvent être partagés. Ceux-ci peuvent être issus de bases de données existantes (UNESS), avoir été créé par un des enseignant et partagé à cette occasion aux autres collègues, ou encore créé spécifiquement dans la cadre de la mutualisation.

Les enseignements transversaux seront proposés également avec les filières de formation en Santé pour les professions médicales et/ou pour les Soins infirmiers (notamment IPA).

II.1 Mutualisations prévisionnelles pour le cycle Licence.

Un travail d'harmonisation sera recherché pour rapprocher au cours de l'expérimentation les enseignements entre les différents semestres d'année.

UE Kinésithérapie	Sem Kiné	Matiere	Moyens	H	Sem Ortho	UE ORTHOPHONIE
1 Santé publique	4	Système de santé ; santé publique ; politique de santé	Cours magistraux en Visioconférence + Partage de supports. (+TD de consolidation additionels dans chaque filière)	8	2	9.1 : Concepts et savoirs de base en santé publique
	4	Histoire et culture de l'orthophonie		3		
	4	Histoire et culture de la kinésithérapie		3		
	4	Education Thérapeutique du Patient		40		

2 Sciences humaines et sciences sociales	4	Concepts en Sociologie	Cours magistraux en Visioconférence (+TD de consolidation additionnels dans chaque filière)	8	2	Sensibilisation aux sciences de la société
	4	Psychologie cognitive, psychologie sociale		6		
	4	Développement psychomoteur de l'enfant et du nourrisson		4		
	4	Psychologie de la santé		8		
	4	Concepts en anthropologie		8		
	4	Ethique et philosophie du soins	Séminaire Ethique	6	4	9.3 : Ethique et déontologie
3 Sciences biomédicales	5	Bases de Pharmacologie	Cours magistraux en visioconférence	6	3	2.7 Notions de pharmacologie
4 Sciences de la vie et du mouvement	4	Neuroanatomie	Partage de supports numériques commun	4	1	2.2.1 Neurosciences 1
	3	Neurophysiologie	Cours magistraux en visioconférence (+TD de consolidation additionnels dans chaque filière)	5	1	2.2.1 Neurosciences 1
	2	Physiologie mastication déglutition	Partage de supports + cours en visioconférence	4	2	N°2.3.3 : Etude de la phonation, de la déglutition et de l'articulation
6 Théories, méthodes, modèles et outils en kinésithérapie	4	EBP en pratique clinique	Partage de support + cours en visioconférence	6	6	UE Optionnelle
	5	Contrôle Moteur	Cours numériques partagés sur l'ENT	5	5	Complément à l'UE 5.2.1
8 Méthodes de travail et méthodes de recherche	3	PIX	TD en salle multimédia	20	1	PIX
	3,4,5,6	Recherche documentaire	Partage de supports + cours en visioconférence	20	3,4,5,6	7.1. Bibliographie et documentation
	3,4,5,6	statistiques niveau 1 (descriptives:comparatives/corrélations)	Cours commun en visioconférence + partage de support		3	7.2 Statistiques 1
	3,4	Analyse critique d'articles niveau 1(français)	Cours commun en visioconférence + partage de support		5,7	7.4. Méthodologie d'analyse d'articles

UI 10 Démarche et pratique clinique : Elaboration du raisonnement professionnel et analyse réflexive	3,4,5,6	raisonnement clinique	Partage de supports		6	4.3 Démarche clinique et intervention orthophonique
---	---------	-----------------------	---------------------	--	---	---

Tableau 1 : Mutualisations du cycle licence

II.2 Mutualisations prévisionnelles pour le cycle Master.

UE Kinésithérapie	Sem Kiné	Matière	Moyens	H	Sem Ortho	UE Orthophonie
UI 25 Démarche et pratique clinique : Elaboration du raisonnement professionnel et analyse réflexive	7,8,9	raisonnement clinique	Partage de supports	6	8	4.3 Démarche clinique et intervention orthophonique
UI 29 Analyse et amélioration de la pratique professionnelle	10	TD d'analyse de pratique	TD d'analyse en interprofessionalité en visioconférence	3	10	UE 10. Evaluation des pratiques professionnelles
14 Droit, législation et gestion d'une structure	10	Comptabilité	Cours communs en visioconférence	6	10	Gestion
16 Sémiologie, physiopatho et pathologie dans le champ neuromusculaire	7,8	Neurologie clinique	Utilisation de supports numériques communs (UNESS)	4	8	5.7.3 Patho Neurodégénérative
UE 17 physio, sémio patho cardio-respi interne et tégumentaire	7,8	Déficiences de Déglutition	Partage d'expertise, de supports + cours communs en visioconférence	4	7,8	2.3.4 : sémiologie pathologie de la phonation, de la déglutition et de l'articulation
UE 18 Physio, sémio, patho spécifiques	8	Pédiatrie	Cours communs en visioconférence	6	8	Pédiatrie
	8	Gériatrie	Cours commun en visioconférence	6	8	2.5. Gériatrie
22. Théories, modèles, méthodes et outils en rééducation/réadaptation - Plasticité	7,8	Plasticité pour les apprentissages moteurs	Cours commun en visioconférence	6	7,8	2.2.2 Neurosciences 2 - plasticité cérébrale et récupération.
UE 27 Méthodes de travail et méthodes de recherche	7,8,9,10	Analyse critique niveau 2 (anglais)	Partage d'expertise et de supports		7,8,9,10	8.6 Langues 3
	9,10	C2i niveau 2	Partage d'expertise, de supports + cours commun en visioconférence		9, 10	8.8 : C2i ® niveau 2 métiers de la santé
UE 28. Mémoire	7,8,9	Méthodologie mémoire	Cours numériques sur les méthodes à mettre en œuvre		7,8,9	7.5.1 mémoire

			pour le projet de mémoire			
Séminaire Interprofessionnel	9,10	Inter-professionnalité	TD d'analyse en inter-professionnalité		9, 10	8.3 : Communication avec le patient, l'entourage et les autres professionnels
Séminaire inter-parcours en éthique	7,8	Ethique	TD d'analyse en inter-professionnalité présentiel et avec visioconférence		9, 10	9.3 : Ethique et déontologie

Tableau 2 : Mutualisations du cycle master

C- COMPLEMENT AU DIPLOME

Plusieurs sections du CNU permettent aux Orthophonistes de se diriger vers la recherche dans la continuité de leur formation initiale : « Sciences du langage » (CNU7) ; « Psychologie et ergonomie » (CNU16) ; « Sociologie et démographie » (CNU19) ; « Neurosciences » (CNU69) et « Sciences de réadaptation » (CNU91).

Plusieurs sections du CNU permettent également aux Kinésithérapeutes de se diriger vers la recherche dans la continuité de leur formation : « Sociologie et démographie » (CNU19) ; « Sciences et Techniques et Activités Physiques et Sportives » (CNU74) et « Sciences de réadaptation » (CNU91).

La mutualisation doit permettre de rapprocher les parcours de formations offrant ainsi, pour les étudiants qui le souhaitent, la possibilité de valider master en plus de leur certificat de capacité (orthophonie) ou de leur diplôme d'Etat (kinésithérapie).

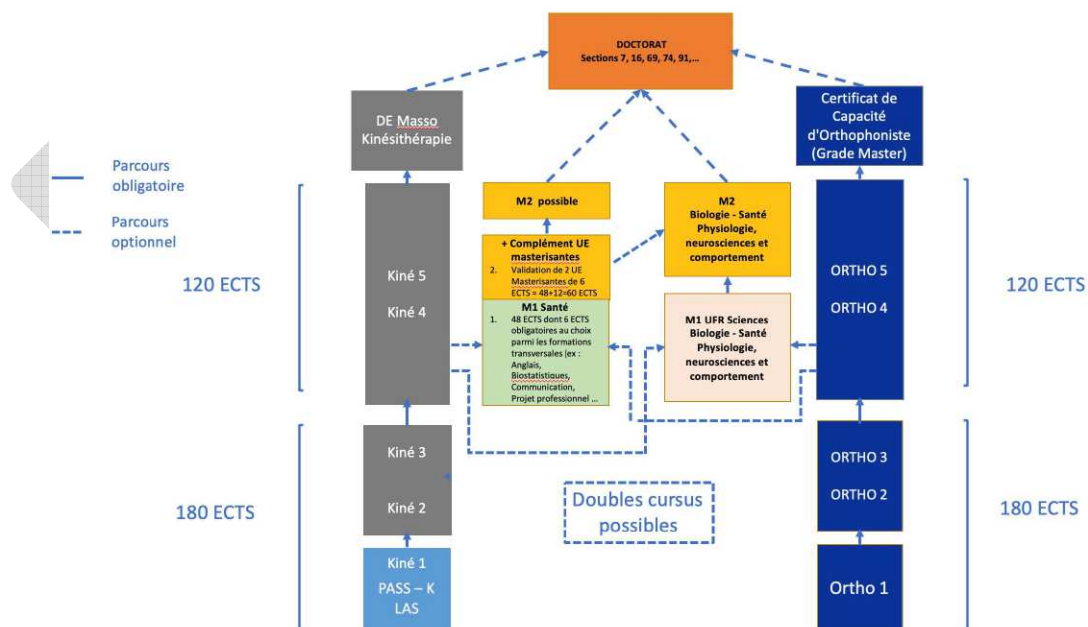


Figure 2 : UFR Sciences de la Santé : Schéma des possibilités des doubles cursus masterisants

L'UFR Santé de Besançon propose un Master 1 Santé contenant un ensemble d'Unités d'Enseignement « Masterisantes » comptabilisant chacune 6 ECTS.

Dénomination UE	Nombre d'ECTS
MPMCACV5 Anatomie-imagerie-morphogénèse des appareils locomoteurs et CV	6
MPMCSN5 Anatomie-imagerie-morphogénèse du système Nerveux	6
MPP2BMO1 Biologie moléculaire de la cellule	6
MPM1ENRI Environnement risques sanitaires et infectieux	6
MPP3GME8 Du gamète à l'embryon	6
MPP3GME8 Du gène au chromosome	6
Génomique structurale et fonctionnelle	6

Tableau 3 : UE Masterisantes proposées par l'UFR Santé.

L'objectif est de permettre aux étudiants kinésithérapeutes et orthophonistes de valider ce M1 Santé pendant leur 4^{ème} année de formation, ou pendant la 4^{ème} et la 5^{ème} année de formation selon leur capacité de travail et le temps dont ils disposent. Pour valider ce M1 Santé, ils devront choisir 2 UE complémentaires parmi la liste d'UE disponibles (voir tableau 3), et effectuer un stage de découverte en laboratoire de recherche de 4 semaines.

Les ECTS de ces 2 UE complémentaires (12) et du stage (4) seront additionnés aux 44/46 ECTS identifiées au préalable dans leur maquette pour leurs apports en lien avec la recherche et leur transversalité.

Une fois le M1 santé validé, l'étudiant pourra candidater pour intégrer le M2 de Neurosciences de l'UFR Sciences. Le premier semestre de ce master 2 est constitué de séminaires de formation théorique par blocs hebdomadaires entre septembre et décembre. Le second semestre est constitué par un stage en laboratoire de recherche.

Ce master est notamment rattaché à 2 équipes de recherche de l'UFC : EA 481 Laboratoire de Neurosciences intégratives et cliniques, EA 4661 ELLIADD

Dans le cas où l'étudiant en Orthophonie ou en Kinésithérapie intègre ce master 2 au début de sa 5^{ème} année de formation, il devra suivre les deux cursus en même temps. Pour cela, l'emploi du temps du semestre 1 sera aménagé afin de rendre disponible les étudiants pour les semaines de formation prévues pour le master entre septembre et décembre.

Puis les étudiants devront effectuer un stage en laboratoire de recherche de 4 mois en supplément de leur dernier semestre de formation. Pour ces étudiants, il ne sera donc pas possible de valider le certificat de capacité (Orthophonie) ou le diplôme d'Etat (Kinésithérapie) en 1^{ère} session au mois de juillet. Ils devront patienter jusqu'à la 2^{ème} session au mois de novembre.

D- Evolution souhaitée

Ce premier niveau de mutualisation entre les filières Orthophonie et Kinésithérapie doit pouvoir rester évolutif : une première évaluation en fin d'année 2020-2021 permettra de mettre en avant les points forts et les éléments à améliorer pour les années suivantes.

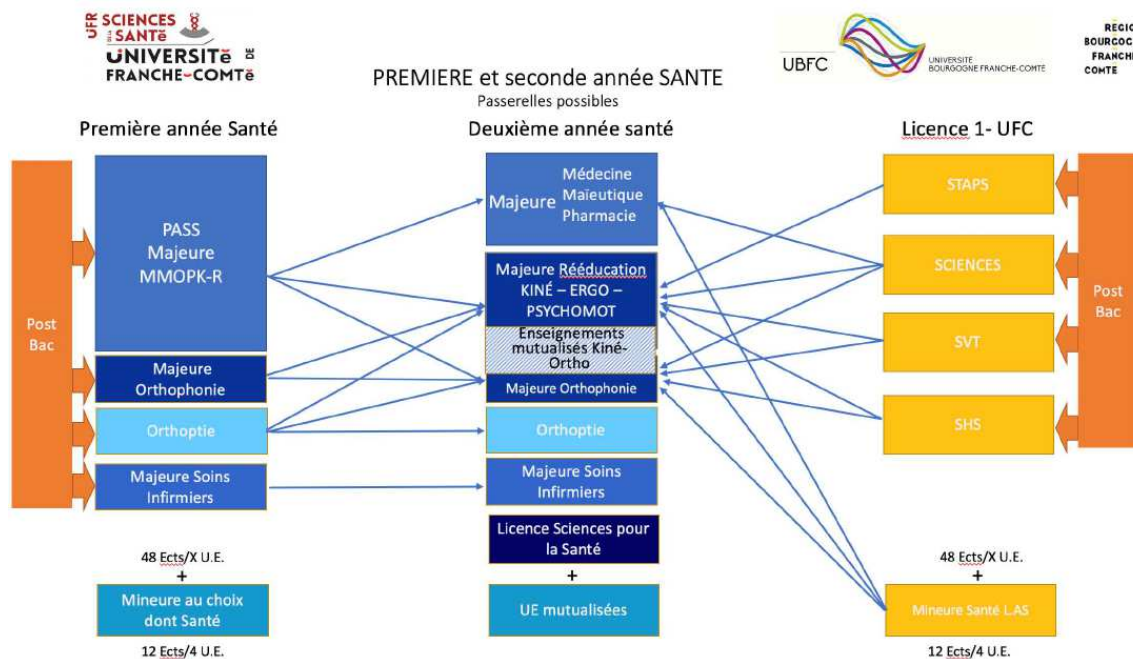


Figure 2 : Cartographie des possibilités de passerelles entre les différentes filières de l'UFC à partir de 2021 - Cycle

Un deuxième niveau de mutualisation devrait être initié dès la rentrée 2021 avec l'intégration au sein du département des professions de rééducation de l'UFR Santé d'une filière de formation en psychomotricité et d'une filière de formation en ergothérapie. Il est nécessaire de penser à ce deuxième niveau de mutualisation dès la rentrée 2020 en vue d'intégrer facilement ces deux nouvelles filières dans les enseignements mutualisés par la suite.

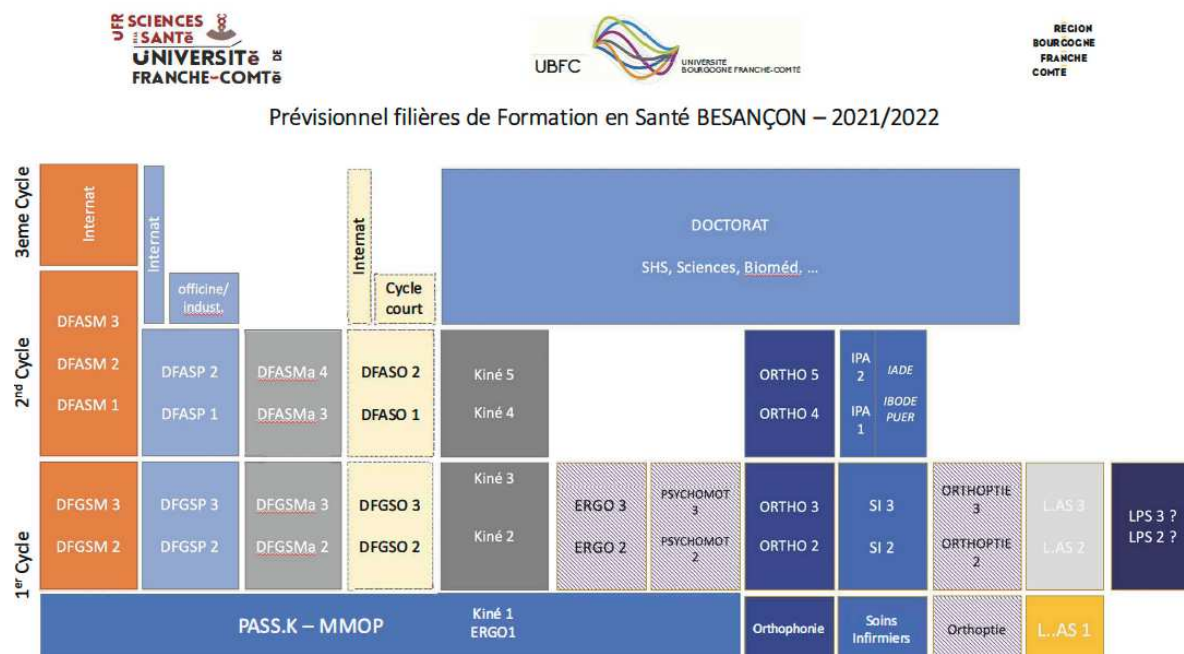


Figure 4 : Prévisionnel d'évolution des filières de Formation en Santé BESANÇON – 2020/2026

4- Le projet de convention :

Mis en annexe

5- les modalités de gouvernance spécifique de l'expérimentation;

Préfiguration du CODIR au sein d'un département créé dès septembre 2020 (cf. articles 3, 4 et 5)

Nous souhaitons que cette expérimentation puisse permettre d'intégrer des enseignants-chercheurs titulaires et temporaires (PAST) à court terme.

6- Délibérations des instances de l'université :

Validation au conseil de gestion UFR le 22/6,

Passage au CFVU le 6 juillet puis CA UFC le 9 juillet